République Française

Département du Finistère

Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 029-242900553-20260305-24DCC050326-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES	**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**	Délibération
	Séance du 5 mars 2026	N° 24dcc050326

Le Conseil de communauté se réunit le jeudi 5 mars 2026, à 17h30 à l'hôtel de communauté à Plabennec. Il a été présidé par Monsieur Jean-François TREGUER, Président.

Date de convocation : 20 février 2026
Nombre de membres : 49
Quorum : 25
Nombre de membres présents : 38
Nombre de votants : 44

Présents : Bernard GIBERGUES, Béatrice DUPONT, Yves LE GOFF, Martial CLAVIER, Patrice BOUCHER, Karine HELIES, Christine CHEVALIER, Jean Luc CATTIN, Daniel GODEC, Jean-François TREGUER, Sandrine LAVIGNE, Gwendal LE COQ, Monique LOAEC, Jean-Christophe FERELLOC, Philippe LE POLLES, Marie Annick CREACHCADEC, Fabien GUIZIOU, Anne-Thérèse ROUDAUT, Marcel LE FLOC'H, Jean Michel LALLONDER, Hélène KERANDEL, Paul TANNE, Andrew LINCOLN, Catherine LE ROUX, Alain ROMEY, Lédie LE HIR, Roger TALARMAIN, Christine SALIOU, Olivier MARZIN, Hervé OLDANI, Denise MERCELLE, Olivier LE FUR, Valérie GAUTIER, Jacques LUCAS, Bernard CALVARIN, Nadège HAVET, André BEGOC, Guy TALOC

Excusé(s) : Sylvie RICHOUX donne pouvoir à Marcel LE FLOC'H (jusqu'à son arrivée), Marie Claire LE GUEVEL donne pouvoir à Paul TANNE, Marie BOUSSEAU donne pouvoir à Catherine LE ROUX, Danielle FAVE donne pouvoir à Jean-Luc CATTIN, Yannig ROBIN donne pouvoir à Andrew LINCOLN, Nadine ABJEAN, Caroline PRIGENT, Nadine KASSIS, Annick LE GUEN, Ludovic MORIN, Alain FLOUR,

Convention de partenariat triennale entre la Communauté de communes du Pays des Abers et l'association L'Alchimik– Soutien à l'organisation de l'évènement « Les Ribamboules »

Depuis 2016, la Communauté de communes du Pays des Abers mène une politique structurée de soutien aux associations locales contribuant à la promotion, à l'animation et à l'attractivité du territoire, dans une logique d'intérêt général, d'accessibilité au plus grand nombre et de bonne gestion des deniers publics. Cette politique s'appuie sur un règlement d'attribution des subventions garantissant la transparence, l'équité de traitement des demandes et le suivi de l'utilisation des aides communautaires.

De son côté, l'association L'AlchimiK, implantée sur le territoire du Pays des Abers et créée en janvier 2016, œuvre à favoriser les échanges humains, la convivialité et le vivre-ensemble à travers l'organisation d'événements culturels et musicaux. L'association place au cœur de son action les valeurs de respect, de tolérance, de participation citoyenne et d'ouverture culturelle.

Dès sa création, L'AlchimiK a su fédérer largement : plus d'une centaine d'adhérents intergénérationnels, près de 200 bénévoles mobilisés, et un événement majeur, Les Ribamboules, rassemblant jusqu'à 3 000 participants sur une journée. Le succès constant des éditions 2016, 2017, 2018, 2019, 2023 et 2024 démontre l'ancrage territorial du projet et la forte attente des habitants pour des temps de rencontre, de partage et de création collective.

Les Ribamboules : un événement structurant pour le territoire

Les Ribamboules se déroulent chaque année sur le site communal de Corn ar Gazel à Saint-Pabu, un lieu emblématique en bord de mer, à l'entrée de l'Aber Benoît. Ce cadre naturel exceptionnel constitue à la fois un atout patrimonial, touristique et identitaire fort pour le Pays des Abers, que l'événement contribue activement à valoriser.

Le projet poursuit plusieurs objectifs d'intérêt général :

Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 029-242900553-20260305-24DCC050326-DE

- Renforcement de la cohésion sociale et de la mixité : les Ribamboules créent un espace de rencontre ouvert à tous, favorisant les échanges intergénérationnels, la participation bénévole et l'engagement citoyen.
- Soutien à l'identité culturelle et à la création artistique : L'association valorise l'identité culturelle bretonne tout en encourageant l'innovation artistique, notamment par le croisement entre musiques traditionnelles et actuelles. La programmation pluridisciplinaire (musique, arts de rue, arts plastiques, cirque…) favorise la découverte, l'éveil culturel des jeunes publics et l'ouverture aux pratiques contemporaines.
- Valorisation du tissu associatif et sportif local : le site permet également la mise en avant d'activités sportives et de plein air (palet breton, molkky, beach-volley, olympiades…), en lien avec les associations locales, renforçant ainsi les dynamiques collectives existantes.
- Attractivité résidentielle et touristique du Pays des Abers : identifié comme un rendez-vous culturel annuel, Les Ribamboules participent à l'image d'un territoire dynamique, convivial et attractif, tant pour les habitants que pour les visiteurs. La fréquentation importante génère par ailleurs des retombées économiques directes pour les commerces et acteurs locaux.

Un projet mature, responsable et en évolution

L'édition 2024 a confirmé la capacité organisationnelle de l'association : gestion rigoureuse, sécurité renforcée, attention particulière portée à l'environnement (tri des déchets, toilettes sèches, sensibilisation du public), partenariats solides avec les collectivités et les entreprises locales.

En 2025, L'AlchimiK a fait le choix de pérenniser et renforcer le festival, avec une nouvelle équipe dirigeante alliant expérience et renouvellement. Le projet s'inscrit désormais dans une démarche sociétale affirmée, notamment à travers un partenariat avec la Fondation Pure Ocean. À ce titre, 25 % des bénéfices 2025 seront reversés à un projet scientifique breton de protection des océans, prolongeant l'engagement environnemental déjà initié lors des précédentes éditions.

Enjeux pour le Pays des Abers

À travers Les Ribamboules, L'AlchimiK porte un projet :

- solidement ancré sur le territoire,
- reconnu par la population,
- générateur de cohésion sociale, de rayonnement culturel et d'attractivité,
- aligné avec les enjeux contemporains de transition écologique, de participation citoyenne et de développement local.

La mise en place d'une convention de partenariat pluriannuelle sur 4 ans avec le Pays des Abers permettrait de sécuriser, structurer et accompagner durablement ce projet fédérateur, au service des habitants et du territoire.

La communauté de communes du Pays des Abers soutient depuis de nombreuses années l'événement. Afin de sécuriser les engagements réciproques de la communauté de communes et de l'association, mais aussi de favoriser la pérennité et le développement qualitatif de cet évènement, il est proposé de conclure une convention de partenariat pluriannuelle.

Cette convention d'une durée de 4 ans (2026-2029) propose un soutien financier de 2000€ par an. Le projet est joint en annexe précise les modalités de soutien financier, matériel et logistique apporté par la Communauté de communes, ainsi que le cadre des engagements réciproques des parties. Elle encadre les obligations de l'association en matière de gestion financière et de bonne utilisation des fonds publics, de valorisation du soutien communautaire à travers ses actions de communication, et de respect de l'ensemble des réglementations applicables à l'organisation d'évènements. Elle intègre également des engagements en matière de gestion des déchets et de protection de l'environnement, en cohérence avec les politiques communautaires en faveur du développement durable et de l'économie circulaire

Après en avoir délibéré, le conseil de communauté décide, à l'unanimité, d'approuver cette proposition de dispositif partenarial selon les termes exposés et le projet de convention joint en annexe et autorise le Président à la signer.

Fait et délibéré à Plabennec
le 11 mars 2026,

Le Président,
Monsieur Jean François TREGUER

COMMUNAUTE de COMMUNES 29860 PLABENNEC du Pays des ABERS